

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du mardi 11 juin 2013 à 19h15

À la salle du restaurant la Grange à Yverdon-les-Bains.

Ordre du jour :

- 1. Appel des membres Validation de l'AG Désignation des scrutateurs.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 8 juin 2012*
- 4. Rapport de la trésorière.
- 5. Rapport des vérificateurs de comptes.
- 6. Adoption des rapports, approbation des comptes et décharge au comité.
- 7. Nomination des vérificateurs des comptes.
- 8. Rapport des entraîneurs.
- 9. Renouvellement du comité.
- 10. Budget de la saison 2013-2014.
- 11. Recherche de membres pour le soutien aux différentes commissions.
- 12. Propositions individuelles (à transmettre par écrit à l'adresse du club ou par mail au plus tard 5 jours avant l'AG).
- 13. Remarques et divers.

L'assemblée est ouverte à 19h30 par M. Thony Perey, qui souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le comité est constitué de la manière suivante :

Président : vacant Vice-président : vacant

Responsable technique : M. Marc Montandon
Trésorière : Mme Tiziana Lardieri
Secrétaire : Mme Valérie Carrea
Membre : M. Thony Perey

1. Appel des membres – Validation de l'AG – Désignation des scrutateurs.

52 membres sont présents ou représentés, la majorité est à 27, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Les scrutateurs désignés sont M. Dwayne Toyloy et Mme Magali Pfister.



2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 8 juin 2012

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 9 juin 2011 est adopté à l'unanimité.

M. Daniel Jaccaud, président démissionnaire de l'USY Central prend la parole afin de remercier les entraîneurs pour leur excellent travail ainsi que toutes les personnes qui se sont impliquées lors des diverses manifestations organisées par l'USY.

Il tient également à féliciter l'équipe de 3LM de M. Vince Reynolds pour sa promotion en 2LM la saison prochaine.

L'assemblée remercie M. Jaccaud et M. Perey reprend la parole.

Il évoque maintenant les difficultés auxquelles le comité actuel a dû faire face cette saison suite à la démission en cours de saison de M. Cudré-Mauroux de son poste de Président. Ce manque d'effectif au sein du comité (poste de vice-président également vacant) a engendré quelques problèmes organisationnels mais dans son ensemble les membres du comité restants ont su gérer cette saison.

Il remercie M. Eric Mermet, ancien arbitre pour notre club pour son implication au sein du club durant les nombreuses saisons passées. Il remercie également M. Mirza Omerovic notre arbitre actuel pour son engagement.

Il remercie également les arbitres minis du club qui bien que peu nombreux ont en majorité répondus présents lors des rencontres des équipes U10 et U12. Il s'agit de Mickaël Wuillamoz, Hervé Pemba, Mathias Goncalves et Damien Kurth.

Il tient également à féliciter les joueurs et l'entraîneur de la 3LM pour leur excellente saison et pour leur promotion en 2LM. Il déplore néanmoins leur manque de présence lors des diverses manifestations organisées par le club et désire que cette équipe s'implique davantage dans le mouvement jeunesse.

Il termine en rappelant à l'assemblée que malheureusement, nous avons toujours beaucoup de rapports de la part du concierge du collège de la Passerelle. Il demande donc aux joueurs et aux entraîneurs de faire des efforts afin de faire diminuer le nombre de rapports.



4. Rapport de la trésorière

Les comptes sont présentés par Madame Lardieri et font état d'un bénéfice d'exploitation de CHF 3796.75 pour l'exercice 2012-2013.

Ce résultat est meilleur que la projection qui avait été faite la saison dernière. En effet, une perte de CHF 3'500.- avait été budgétée suite au mauvais exercice de la saison 2011-2012 qui avait fait état d'un résultat d'exploitation négatif de CHF 8'900.-.

Néanmoins, Madame Lardieri relève que le montant global des amendes AVB pour cette saison est très en-dessus du montant prévu au budget de cette saison. Le club a dû payer cette saison un montant de CHF 2'740.-. Ces amendes sont principalement dues à la méconnaissance du règlement en vigueur de la COBB concernant le retour des feuilles de match, ainsi qu'à plusieurs forfaits enregistrés par l'équipe des U16 féminine.

Les deux entraîneurs principalement concernés sont MM. Montandon (U16 F) et Favre (U19 M). Ils reconnaissent leurs erreurs et en assument la responsabilité.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Les comptes ont été vérifiés par Mmes Anne-Marie Hobson et Dominique Bianchi qui confirment leur exactitude et la bonne tenue de la comptabilité du club.

Elles mettent néanmoins en évidence le montant considérable des amendes et les problèmes d'encaissement des cotisations.

6. Adoption des rapports, approbation des comptes et décharge au comité.

A l'unanimité, l'assemblée prend acte du rapport de vérification des comptes, approuve les comptes de l'exercice 2012-2013 et donne décharge au comité de sa gestion.

7. Nomination des vérificateurs des comptes.

Les vérificateurs des comptes pour le prochain exercice seront Mme Dominique Bianchi et M. Marc Tinguely. Le suppléant sera M. Junior Ikoma.



8. Rapport des entraîneurs.

Equipe U8

Mme Isabelle Zadory a accueilli en moyenne 19 enfants à l'école de basket avec l'aide de Mme Corine Willer. L'équipe participera à un tournoi amical le 15 juin à Pully.

M. Perey informe l'assemblée que l'USY Basket participera à nouveau aux Sports facultatifs la saison prochaine. Mme Nathalie Stefanoni sera en charge de cette activité avec le soutien du mouvement jeunesse.

Il rappelle que le sport facultatif est un excellent moyen de faire connaître et apprécier le basket aux plus jeunes joueurs et que la relève se prépare déjà à cet âge.

Mmes Zadory et Willer ne poursuivront pas la saison prochaine et c'est Mme Magali Pfister qui sera en charge de cette équipe.

Equipe U10

M. Andrew Hobson est très content de sa saison et se félicite des progrès de son équipe. Il déplore cependant le manque de présence régulière de certains joueurs mais reste satisfait de l'attitude de son équipe.

Il remercie M. Daniel Lachat, son assistant qui rejoindra l'équipe des U12 la saison prochaine.

Il remercie également son épouse Anne-Marie pour son aide dans la gestion de l'équipe, les parents qui ont toujours répondus présents ainsi que M. Montandon pour son soutien cette saison.

Il déplore néanmoins les difficultés rencontrées pour convoquer les mini-arbitres qui ne sont pas assez nombreux.

Equipe U12

M. Max Lovey est très content de sa saison et n'a souffert d'aucun problème d'effectif. L'équipe est en progression et s'est classée 9ème sur 18. Il regrette également que certains joueurs ne soient pas régulièrement présents aux entraînements. Il a également eu quelques problèmes pour trouver des arbitres mini mais remercie ceux qui l'ont aidé cette saison.

Il remercie également les parents pour leur soutien et leur présence.



Equipe U14

M. Dax Harvey est également satisfait des prestations de son équipe cette saison. Il a débuté cette saison avec 8 joueurs et l'a terminée avec 20 joueurs, ce qui est un effectif trop important pour permettre de bons entraînements, mais cet effectif permet créer de la concurrence au sein de son équipe, ce qui est globalement positif.

Il n'a eu aucun problème pour les transports et remercie les parents pour leur soutien et leur présence.

Il remercie également Ms. Montandon, Hobson et Yerly pour leur aide ainsi que ses OT Mme Bianchi et Ms Bagiolini et Mercier.

Equipe U16 M

M. Pascal Yerly a débuté la saison avec 7 joueurs. A Noël, l'effectif ne comptait plus que 5 joueurs, il a donc été décidé de retirer l'équipe pour le second tour. Lors de la 2^{ème} partie de la saison 4 joueurs ont rejoint l'équipe et il se réjouit de l'arrivée de nouveaux joueurs issus des U14.

Il tient à remercier ses joueurs pour leur présence régulière aux entraînements malgré l'absence de match de championnat.

Equipe U16 F

M. Marc Montandon reconnait que sa saison s'est avérée compliquée sur le plan organisationnel (transport, effectif) mais que malgré les nombreuses défaites, son effectif est passé de 8 à 16 joueuses qui ont fait preuve d'une grande régularité aux entraînements.

Il déplore les conflits au sein de comité mais accorde tout son soutien à M. Olivier Schott pour la saison prochaine.

Il se retire du comité afin de se consacrer pleinement à son équipe.

Equipe U19 M

M. Xavier Favre a vécu une saison riche en expériences et regrette les difficultés rencontrées pour créer un esprit collectif au sein de son équipe. Il remercie MM. Harvey, Yerly et Lovey pour leur aide durant le camp qu'il a organisé en août dernier. Les résultats obtenus n'ont pas été satisfaisants et déplore le manque de combativité et

d'engagement de la part de certains de ses joueurs.

Il quittera le club à la fin de cette saison et l'effectif des U19 étant insuffisant pour la saison prochaine, cette équipe ne sera pour l'instant pas reconduite pour une saison supplémentaire. Les 4 joueurs restants rejoindront l'équipe de 2LM la saison prochaine.



Equipe 3LM

M. Vince Reynolds remercie son équipe pour les excellents résultats obtenus cette saison malgré un effectif de 7 joueurs pour le second tour de championnat. Il se réjouit de la promotion de son équipe et d'avoir atteint son objectif pour cette saison.

Il remercie le comité pour son soutien et désire trouver des joueurs supplémentaires pour étoffer son effectif en vue de la saison prochaine.

M. Ikoma prend la parole afin de demander au comité si leur équipe pourrait bénéficier d'une salle plus adéquate que la Passerelle pour la saison prochaine. M. Perey lui confirme que des discussions sont en cours pour l'obtention de plages horaires supplémentaires soit à Léon Michaud, soit aux Isles.

9. Renouvellement du comité.

Faisant suite à la démission de M. Cudré-Mauroux et en l'absence d'un vice-président, M. Thony Perey présente à l'assemblée un nouveau comité qui serait composé des membres suivants :

M. Olivier Schott Président
M. Pascal Yerly Vice-président
Mme Valérie Carrea Trésorière
Mme Nathalie Stefanoni Secrétaire
M. Thony Perey Membre

La composition du nouveau comité est adoptée à l'unanimité.

M. Olivier Schott prend la parole et se présente à l'assemblée.

Il souhaite créer un esprit de famille au sein du club et axer principalement les activités du club sur la formation des jeunes joueurs. Il souhaite un encadrement efficace et dynamique au sein de chaque équipe. A plus ou moins brève échéance, il désire que chaque équipe soit composée d'un entraîneur aidé d'un assistant ainsi que d'un responsable d'équipe qui sera en charge du côté administratif et organisationnel de son équipe.

Il présente à l'assemblée les différentes commissions qui ont été créés afin de favoriser l'organisation du club et surtout de le faire connaître au travers de diverses manifestations qui seront organisées tout au long de cette saison (tournois, camp d'entraînement, manifestations locales, etc...). Il informe l'assemblée que M. Dwayne Toyloy sera en charge de cette commission événementielle. Ce dernier prend la parole afin de souligner l'importance de l'implication de chacun pour le bon fonctionnement du club.



10. Budget de la saison 2013-2014.

Le budget de fonctionnement pour la saison prochaine s'élève à CHF 71'000.- avec un résultat d'exploitation visant à l'équilibre des comptes.

Tel que présenté, le budget de l'exercice 2013-2014 est adopté à l'unanimité.

11. Propositions individuelles.

Aucune proposition n'a été reçue par le club.

12. Remarques et divers.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour étant épuisé, M. Olivier Schott lève la séance à 21h35.

Rédigé le 15 juin 2013 par Valérie Carrea.